

Publication du 13/01/2022

Par arrêté préfectoral n°26-2021-12-15-00007 en date du 15 décembre 2021, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2022, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-François SAHY, Notaire associé de la Société à responsabilité limitée « NOTA BENE – NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un office notarial à PORTES-LES-VALENCE (Drôme), 65 rue Jean Jaurès, soussigné, CRPCEN 26072, le 10 janvier 2022, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur **François Henri JOURDAN**, retraité, et Madame **Yvonne Marie Agnès RIGAUD**, retraitée, demeurant ensemble à EURRE (26400) 1694 route d'Allex La Saxe.

Monsieur est né à CREST (26400) le 28 septembre 1957,

Madame est née à CREST (26400) le 8 mai 1958.

Mariés à la mairie de EURRE (26400) le 22 janvier 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.